

COLLOQUE
DÉPARTEMENTAL



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE



Risque Routier Professionnel

Prévenir les conduites addictives

COMPRENDRE
ÉVALUER
AGIR

Jeudi 16 octobre
17h00 - 20h30
CCI TARBES

Le risque routier professionnel est un des risques à forte sinistralité.

Bien qu'il soit un fort enjeu pour les entreprises, il reste trop souvent sous-évalué et n'est pas suffisamment pris en compte dans le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUERP) et dans les démarches de prévention des risques professionnels.

En 2023, 440 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail dont les deux tiers à l'occasion d'un trajet domicile-travail. Les accidents de la route se traduisent, chaque année, par **plus de 5 millions de journées de travail perdues** (source Ministère de l'Intérieur/sécurité routière).

Dans le cadre du Document Général d'Orientation (DGO) et en cohérence avec le Plan Régional Santé au Travail (PRST 4), **la préfecture des Hautes-Pyrénées organise, avec les services de l'État et en collaboration avec ses partenaires institutionnels, un colloque départemental sur le risque routier et les conduites addictives en milieu professionnel.**

Trois parties seront développées sur les thèmes suivants

Comprendre : les facteurs de risques et la sinistralité routière ainsi que les enjeux des conduites addictives en milieu professionnel

Évaluer : vos obligations et responsabilités

Agir : vous n'êtes pas seul



Programme

17h Accueil et introduction

Monsieur le Préfet ou son représentant

Monsieur le Président de la CCI 65 ou son représentant

17h45 **COMPRENDRE** : Les facteurs de risque et la sinistralité routière

Contexte : les chiffres et données statistiques (Préfecture) – Mme Sabatier

Accidentologie routière (Expert judiciaire) – M. Rouquand

Les enjeux des conduites addictives au travail (ASMT) – Dr Palmieri

18h35 **ÉVALUER** : Vos obligations et responsabilités

Enjeux du risque routier professionnel (CARSAT) – M. Malgoyre

Obligations générales de l'employeur (DREETS) – M. Mampouya

Responsabilité civile et pénale et jurisprudence concernant les addictions en milieu professionnel (Groupe ACD) - Maître Jérémy CREPIN

20h10 **AGIR** : Vous n'êtes pas seul

Témoignage vidéo d'entreprises sur la démarche de prévention des conduites addictives en milieu professionnel

20H15 Ressources mobilisables

Accompagnement par l'ASMT – M. Borquet

Les outils du PRST (kit risque routier professionnel et guide addiction et travail)

20H25 Conclusion et signature de la CHARTE DES 7 ENGAGEMENTS

Cocktail dînatoire



INSCRIPTION

<https://tarbes.organisation-conferences.fr/>

> REJOINDRE LE COLLOQUE

CCI de Tarbes - Centre Kennedy

1 Rue des Évadés de France

65003 Tarbes

